

ENSEMBLE MUSICAL DE LABRUGUIERE**Natural Orchestra****Banda Los Tchaopinos****Ecole de Musique**

Quai des lavoirs

81290 LABRUGUIERE

Association loi 1901 à but non lucratif

Siret : 413 922 691 00022

**Tarifs annuels 2026-2027**

Cotisation d'adhésion*	20€
Activités d'orchestre	
Orchestre Batterie Fanfare « Natural Orchestra » 1 vendredi sur 2 de 19h à 22h30	Inclus dans adhésion
Banda « Los Tchaopinos » : 1 vendredi sur 2 de 19h à 22h30	
Orchestre junior (banda, harmonie, variété) : Les vendredis de 18h15 à 19h15 sauf les vendredis d'orchestre débutant.	
Orchestres débutants : 1 vendredi par mois de 18h15 à 19h15 à partir du mois de février de l'année scolaire dès la première année d'apprentissage.	
Ecole de Musique	
Base : 30 Cours individuels de 30 min	Tarif
Atelier de cuivres et gros cuivre : Trompette, Cornet, Bugle, Cor, Saxhorn Baryton, Euphonium, Tuba, Soubassophone, Initiation Trombone	375€**
Atelier de Bois : Saxophone, Clarinette, Flûte traversière.	
Atelier de percussion mélodique : Xylophone, Marimba, vibraphone, glockenspiel	
Atelier de Percussion d'orchestre : Timbale, Congas, Bongos...	
Atelier de Batterie	
Ateliers collectif	Tarif
Atelier de BATUCADA : Atelier débutant : Jeudi de 18h45 à 19h45 (25 séances sur l'année) Atelier intermédiaire : Jeudi de 20h à 21h (25 séances sur l'année)	180€**
Atelier d'IMPROVISATION & Formation Musicale : Le Mercredi de 20h à 21h à confmer (30 séances sur l'année)	180€** (NOUVEAU)

Renseignement au 06 11 56 87 50 ou par Mail : ecoledemusique@naturalorchestra.fr

Moyen de paiement : - Espèce, chèque bancaire ou postal, chèque collégien, chèque vacances ANCV.
 - Possibilité de payer en 4 ou 6 chèques de 50€ suivant l'atelier pris avec l'adhésion.
 ➔ Tous les chèques devront être donnés en début d'année.

***Adhésion :** Elle inclut les assurances nécessaires à l'activité ainsi que l'attribution de la licence de la Confédération Musicale de France qui permet l'accessibilité à de nombreux avantages :

<https://www.cmf-musique.org/services/tarifs-preferentiels>

****Tarif dégressif :** Si plusieurs membres de la même famille adhèrent à l'association, une déduction de 10% est faite sur les frais du deuxième et 20% à partir du troisième.